

très conforme à la croyance de l'Eglise, mais en cas qu'il me fut échappé contre mon intention quelque chose qui y fut contraire, je le retracte & je le deteste, me soumettant par avance à tout ce que l'Eglise décidera touchant mes écrits & ma personne.

Que je renouvelle les plaintes & les protestations que j'ai faites contre l'injustice manifeste de ceux qui m'ont condamné sans m'entendre, ou après avoir lu mes écrits justificatifs.

Que je persiste dans l'Apel que j'ai interjeté au futur Concile general de la Constitution de N. S. P. le Pape qui commence par ces mots Unigenitus Dei Filius, & de tous les griefs de plaintes dont j'ai demandé justice à l'Eglise.

Que je deteste enfin tout esprit de Schisme & de division. Ce sont là les sentimens dans lesquels je veux mourir dans la Communion & l'unité de l'Eglise Cath. A. & R. Fait à Amsterdam en présence des Protonotaires Apostoliques & de témoins requis le 28. Novembre 1719. Signé, PASQUIER QUESNEL, Prêtre de l'Oratoire.

Nous soussignez Protonotaires Apostoliques, certifions à qui il apartiendra, que le dit Acte a été lu & signé en nôtre présence & celle des témoins à ce requis, même jour & au que dessus. Signé Jean van Neck Prêtre Pasteur d'Amsterdam, Docteur en Droit & en Theologie. & Protonotaire Apostolique. Jacques Krys Prêtre Pasteur d'Amsterdam aussi Docteur & Protonotaire Apostolique & les témoins.

III. Le mot de l'Enigme du mois passé est un Vaisseau. En voici une autre.

ENIGME